FÉDÉRATION NATIONALE DE L'AUTOMOBILE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris La Défense, le 10 novembre 2026

Stations-service, immatriculation : la FNA réclame un plan d'urgence pour préserver les services automobiles en zone rurale

Reçue par Serge Papin, la FNA alerte : stations indépendantes privées de la baisse des prix, près de 8 professionnels habilités sur 10 menacés de perdre l'immatriculation.



Le lundi 9 novembre, la Fédération nationale de l'automobile (FNA) a été reçue par Serge Papin, ministre des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat. Son message est sans ambiguïté : dans les territoires ruraux, des services essentiels à la mobilité des Français sont en train de disparaître. Deux dossiers appellent une réponse immédiate. Les stations-service indépendantes, souvent le dernier point de vente de carburant de leur commune, vivent une « crise dans la crise » : elles ne bénéficient pas des mesures gouvernementales au même rythme que les grands réseaux. Et l'immatriculation des véhicules, service de proximité par excellence, risque d'échapper à près de 8 professionnels habilités sur 10, selon l'enquête menée par la FNA. Face à ces menaces, la FNA demande au Gouvernement un véritable plan pour la ruralité.

Les services de l'automobile, une branche de TPE au cœur des territoires

La branche des services de l'automobile accompagne le véhicule tout au long de sa vie, de sa sortie d'usine à sa déconstruction. Elle réunit 144 600 entreprises et 560 000 actifs au service d'un parc de 50 millions de véhicules. 97 % de ces entreprises comptent moins de 11 salariés.

Dans les territoires, une même entreprise cumule souvent plusieurs métiers : réparation, vente, dépannage, distribution de carburant, démarches d'immatriculation. Lorsqu'une seule de ces activités est menacée, c'est l'équilibre de toute l'entreprise qui vacille. Ces TPE doivent dans le même temps conduire des transitions technologiques majeures, qui exigent des investissements lourds et un effort de formation considérable.



« *Nos entreprises sont des artisans qui font vivre les territoires et la mobilité des Français. Quand on leur retire une activité, on ne fragilise pas seulement une entreprise : on retire un service à toute une population. Nous demandons au Gouvernement un véritable plan pour la ruralité, qui reconnaisse enfin le rôle de ces TPE au cœur de nos territoires* », affirme Robert Bassols, président de la FNA.

Carburant : sauver le dernier maillage des stations rurales

Depuis 1975, la France a perdu plus de trois stations-service sur quatre. Le réseau traditionnel n'en compte plus que 5 515. La crise actuelle accélère brutalement cette érosion.

Depuis le 1er novembre, la mise sur le marché de gazole issu des stocks stratégiques permet aux grands réseaux d'afficher des prix en baisse. Les stations indépendantes, majoritairement sans enseigne, restent à l'écart : elles écoulent encore un gazole acheté au prix fort, et une partie de leurs fournisseurs n'a toujours pas eu accès à ces stocks. Résultat : une chute de fréquentation de 40 à 60 %, qui vient s'ajouter aux difficultés de l'ensemble de l'écosystème.

La seule réponse apportée à ce stade est un prêt de trésorerie plafonné à 5 000 euros par station, dont l'État prend en charge les intérêts. Un prêt, même sans intérêts, reste une dette : il alourdit l'endettement d'entreprises déjà fragilisées, sans compenser les pertes subies.

La FNA a présenté au ministre deux leviers complémentaires, ciblés sur les **stations-service indépendantes sans enseigne situées en zone rurale** : une mesure d'urgence pour traverser la crise, un fonds pour préparer l'avenir.

En urgence : restaurer un minimum de marge

La FNA demande que ces stations bénéficient d'exonérations de charges pendant cinq ans, sur le modèle du dispositif France Ruralités Revitalisation, aujourd'hui réservé aux créations et reprises d'entreprises, et/ou d'un plan d'allègement fiscal à l'image de l'accompagnement dont bénéficient les librairies indépendantes. Objectif : leur permettre de reconstituer un minimum de marge, condition de leur survie immédiate.

Pour durer : mettre aux normes, moderniser et diversifier

La FNA demande la création, dès 2027, d'un fonds national de soutien inspiré de l'ancien Comité professionnel de la distribution de carburants (CPDC), destiné à financer la mise en conformité et la modernisation des installations, ainsi que la diversification des activités de ces stations. Sans cet accompagnement, elles disparaîtront.



« *Aujourd'hui, nos stations rurales ne demandent pas des perspectives : elles demandent à survivre à la crise. Sans mesures d'urgence, beaucoup ne seront plus là pour bénéficier d'un plan à long terme* », souligne Jacques Vaysse, président de la branche Mobilité & Nouvelles Énergies de la FNA.

Immatriculation : près de 8 professionnels habilités sur 10 menacés d'exclusion

L'arrêté du 21 juillet 2026 subordonne désormais l'habilitation des professionnels de l'automobile à la réalisation d'au moins 200 opérations d'immatriculation par an.

La Délégation à la sécurité routière reconnaît elle-même qu'un professionnel habilité sur deux est concerné. La réalité du terrain est plus grave encore : selon l'enquête de la FNA, **78,3 % des professionnels répondants réalisent moins de 200 opérations par an, et 83,7 % en zone rurale**.

Dans de nombreux territoires, le garage est pourtant le seul professionnel de proximité capable d'accomplir ces démarches. Pour un garagiste ou un négociant en véhicules d'occasion, perdre l'habilitation, c'est perdre la possibilité de remettre à son client un véhicule immatriculé, et voir une partie de son activité partir vers les grands opérateurs. Pour l'automobiliste, c'est un service de proximité de moins.

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'AUTOMOBILE

La FNA a déposé un recours devant le Conseil d'État. Elle attend désormais de son ministère de tutelle un soutien clair pour que ce service essentiel ne disparaisse pas des territoires ruraux.

À propos de la FNA

La FNA est l'organisation professionnelle représentative des Entrepreneurs Artisans de l'automobile depuis 1921. Elle regroupe l'ensemble des métiers des services de l'automobile, un secteur qui compte 144 600 entreprises et 560 000 actifs.